

Je ne parlerai pas de Jeanne d'Arc, véritable héroïne française appartenant à l'histoire de France. Cet anniversaire me conduit cependant à lire « Jeanne d'Arc » écrit par Jules Michelet en 1888, bel ouvrage orné de dix eaux-fortes et que j'ai la chance d'avoir dans ma bibliothèque. Heureusement les sujets de défense ne manquent pas. En ce début d'année, nous avons eu ces honneurs rendus aux soldats morts au combat. Le pont Alexandre III à Paris a aussi permis cet [hommage](#), certes modeste comme le signale le Mamouth du 2 janvier. Cependant, le fait qu'il soit rendu est déjà beaucoup. Cela a permis au moins une brève au JT de 20 heures sur France 2 et d'informer le citoyen que des soldats français combattent, qu'ils peuvent perdre la leur au titre de leur engagement, qu'il peut aussi leur rendre hommage. Instituer un rituel est toujours une action de longue haleine. Je n'oublie pas que durant la même semaine quatre soldats britanniques dont deux officiers tombaient aussi en Afghanistan dans la province d'Helmand. La guerre n'est pas finie et partir trop tôt comme certains l'évoquent après 2012 serait la négation de ces sacrifices alors qu'un accord d'amitié [franco-afghan](#) est en cours de finalisation pour ce trimestre.

Ce que je lis aussi est ce retour économique sur l'engagement militaire en Afghanistan qui ne serait pas au rendez-vous. Si le Mamouth a raison, on peut se demander si la cellule déployée pour l'aide à la reconstruction a bien rempli sa mission... si celle-ci a effectivement inclus un retour sur investissements économiques. Les forces françaises en déployant des équipes de coopération civilo-militaires prennent-elles en compte le soutien des intérêts français comme cela est prévu dans la doctrine de 2005 ? Ont-elles d'ailleurs la latitude pour le faire ? N'est-il pas temps de faire évoluer l'approche militaire sur sa contribution aux intérêts français notamment dans le domaine économique ?

Ce qui est sans doute aussi passé inaperçu est [l'interview](#) donnée le 31 décembre à Jean Guisnel du Point par Jean-Yves Le Drian, président du conseil régional de Bretagne, ancien membre de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale et ancien rapporteur du budget de la Défense à la commission des Finances. Compte tenu de sa fonction de conseiller « défense » au sein de l'équipe de François Hollande, il est sans doute un futur ministre de la défense. Il s'est exprimé sur le besoin d'une « politique industrielle de défense novatrice dans notre pays ». Il nous informe d'un discours à venir de François Hollande sur les questions de défense dans quelques semaines pour qui « le budget de la défense ne peut être considéré comme une variable d'ajustement ». En revanche, annoncer un nouveau Livre blanc en cas d'élection de François Hollande reste surprenant alors que les mêmes équipes ou presque seront en charge d'une mise à jour déjà engagée. « Une loi de programmation militaire devra suivre immédiatement ce Livre blanc ». C'est déjà prévu. De fait, il y a un consensus sur la défense et sur la place qu'elle doit tenir et je m'interroge sur les modifications possibles.

Dans une démarche de mise à jour du Livre blanc, en phase avec ce que j'ai écrit il y a quelques semaines, s'il y a un effort à conduire, c'est bien dans celui de la sécurité intérieure pour que le ministère de la défense en raison de son apolitisme, de la disponibilité des militaires, finalement de leurs statuts, ait une place à l'égal des forces de sécurité intérieures afin de voir réaffirmer son rôle dans la préservation du fonctionnement des institutions. Cela me permet de souligner que, si d'aucuns avaient l'idée de modifier le statut des militaires vers par exemple la liberté d'association, sinon d'appartenance à un syndicat, cela serait une grave erreur à mon avis (voir proposition 15 du rapport parlementaire d'information sur le [dialogue](#)

[social dans les armées](#) du 13 décembre 2011).

Les vœux du président de la république

J'invite à lire aussi les vœux aux armées du président de la République car il est aussi celui du bilan de la présidence dans ce domaine. Je souligne cette référence aux valeurs qui nous caractérisent en général : « Plus que jamais, la France a besoin de l'exemple d'unité, de solidarité et de courage que vous démontrez ». Les efforts faits sur la condition militaire sont évoqués avec la révision de la grille indiciaire. Le succès de l'opération en Libye est mis en valeur avec d'ailleurs l'accueil des premiers élèves-officiers libyens en France. Je remarque cet appui aux forces spéciales et aux chefs militaires, « Vous pouvez être fiers de vos chefs militaires, qui ont remarquablement coordonné nos moyens et ont permis des interventions — je le précise - sans perte humaine (...) ». Nous sommes loin du début du quinquennat. La problématique des équipements et leur acquisition assumée sont rappelées : « Il n'y a pas d'indépendance nationale pour des pays qui ne sont pas capables d'assurer leur défense par eux-mêmes. Les Français doivent le savoir et doivent le comprendre ».

Si les présidentiables les plus vraisemblables ont conscience de l'effort à maintenir pour la défense (lire aussi l'interview dans Défense, revue de l'IHEDN, de Jean-Louis Carrere, président (PS) de la commission sénatoriale des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, septembre 2011), je pense que l'on peut être raisonnablement optimiste sur les considérations des partis politiques concernant les questions de défense. Sans vouloir me répéter, une meilleure intégration des forces armées dans les structures de l'Etat sur le territoire national reste cependant à proposer. Une armée défend d'abord la population et le territoire.

Je constate pour conclure que les militaires ont parfois l'impression de ne pas être compris. Cependant, actuellement, les principaux partis politiques me semblent montrer leur souci de mettre à l'honneur les armées et de leur donner les moyens nécessaires à leurs missions, bien sûr en fonction de la situation économique.